

Bilan 2011 des programmes régionaux en faveur des oiseaux en Bourgogne

Anne-Laure BROCHET*

Résumé

Chaque année les associations ornithologiques bourguignonnes, fédérées au niveau régional par l'EPOB (Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne), conduisent une dizaine d'actions de large envergure. Certaines sont focalisées sur une seule espèce (suivi du Milan royal, du Busard cendré, de la Chouette hulotte et de l'Effraie des clochers), tandis que d'autres s'intéressent à des groupes d'espèces (les oiseaux communs, les rapaces, les oiseaux nicheurs, hivernants et/ou migrateurs). Les objectifs de ces différents programmes sont de mieux connaître les oiseaux présents en Bourgogne, d'évaluer l'état de leurs populations et de mener des actions de conservation lorsque cela est nécessaire. Le bilan 2011 est aussi contrasté qu'encourageant, mettant en évidence l'impact positif des actions de protection, mais également une érosion de la biodiversité avifaunistique.

Mots-clés : Associations ornithologiques, avifaune, étude, observatoire, protection.

Abstract

Yearly, Burgundy bird organizations, federated regionally by EPOB (Study and Protection of Birds in Burgundy), lead a dozen wide scale actions. Some focus on single bird species (such as Red Kite, Montagu's Harrier, Tawny Owl and Barn Owl), while others are interested in groups of species (common birds, raptors, breeding, wintering and/or migratory birds). Objectives of these programs are to learn more about birds in Burgundy, to assess their status and to conduct conservation actions when necessary. The 2011 outcome is as mixed as encouraging, highlighting positive impact of protection actions, but also erosion of avifauna biodiversity.

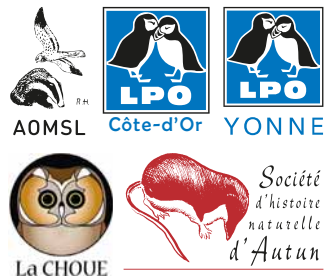
Key words : Bird organizations, avifauna, study, observatory, protection.

* Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne (EPOB) - Espace Mennetrier - Allée Célestin Freinet - 21240 TALANT
 federation.ornithologie@epob.fr

Présentation de l'EPOB

Fondée le 28 septembre 2005, la fédération régionale des associations ornithologiques bourguignonnes, Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne (EPOB), met en œuvre avec ses associations membres un ensemble d'actions pour la conservation de l'avifaune bourguignonne. Les principaux objectifs de l'EPOB sont de mutualiser et de coordonner les moyens humains, techniques et financiers entre les associations membres pour réaliser des programmes à l'échelle régionale ; de représenter les associations membres dans les différentes instances régionales ; de favoriser les échanges avec les différents acteurs naturalistes ; d'informer et sensibiliser le public sur le thème des oiseaux et de leurs habitats.

L'EPOB est actuellement composée de cinq associations en lien avec l'ornithologie, l'Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire (AOMSL), les associations locales de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Côte-d'Or (LPO Côte-d'Or) et de l'Yonne (LPO Yonne), la Choue et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA), représentant ainsi plus de 1 200 adhérents au niveau de la Bourgogne.



Des programmes d'envergure régionale

Les actions de l'EPOB s'inscrivent dans une volonté d'étudier, de protéger les oiseaux de Bourgogne et de produire des outils « d'aide à la décision » pouvant répondre aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain (perte de la biodiversité, changement climatique, corridors écologiques, etc.). Dans ce contexte, les programmes de l'EPOB se sont articulés en 2011 autour de deux axes :

- 1 - Étude et protection d'espèces à valeur patrimoniale en Bourgogne.
- 2 - Observatoire de la biodiversité avifaunistique bourguignonne.

Axe 1 : Étude et protection d'espèces à valeur patrimoniale en Bourgogne.

Forte de ses spécificités climatiques, géologiques, écologiques et humaines, la Bourgogne compte une grande variété d'espèces animales et végétales. Les inventaires faunistiques et floristiques reflètent cette diversité : 43 % des mammifères présents en France, 63 % des oiseaux nicheurs et 38 % des végétaux supérieurs. La Bourgogne porte une responsabilité particulière pour certaines d'entre-elles, dites d'intérêt patrimonial. Le statut d'espèce patrimoniale n'est certes pas un statut légal, mais il s'agit d'espèces estimées importantes que ce soit pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.

Quatre espèces de rapaces, le Milan royal (*Milvus milvus*), le Busard cendré (*Circus pygargus*), la Chouette hulotte (*Strix aluco*) et l'Effraie des clochers (*Tyto alba*), sont des espèces d'intérêt patrimonial en Bourgogne et font l'objet d'un suivi régional depuis plusieurs années. Ces études sur le long terme permettent non seulement de mieux comprendre leur biologie, mais également de garder un œil sur leurs populations afin de juger la tendance de leurs effectifs.

Le Milan royal

Le Milan royal est une espèce typique des zones agricoles ouvertes associant l'élevage extensif et la polyculture. En Bourgogne, ce type d'habitat est bien représenté dans l'Auxois où la quasi-totalité de la population bourguignonne est établie.

En janvier 2011, lors du comptage national des populations hivernantes, cinq dortoirs abritant une cinquantaine de Milans royaux ont été recensés en Bourgogne : un en Côte-d'Or (Pouillenay), deux en Saône-et-Loire (Chagny et Granges), deux dans l'Yonne (Saint-Florentin et Sauvigny-le-Bois). Au printemps 2011, 38 couples nicheurs ont été recensés : 14 « certains », 13 « probables » et 11 « possibles » (figure 1). Les couples nicheurs « certains » ont fait l'objet d'un suivi tout au long de la saison de reproduction permettant de baguer et d'équiper de marques alaires 16 jeunes (photographie 1).



Photographie 1. Jeune Milan royal, surnommé Paulette, marqué noir/rouge-rose/rouge en 2011.

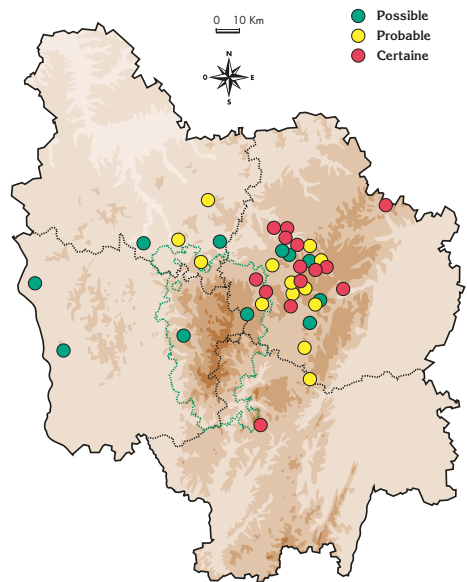


Figure 1. Localisation des couples nicheurs de Milans royaux en Bourgogne en 2011 (MICHEL, 2012).



Photographie 2. Placette d'alimentation installée en 2011 sur le site de la SITA à Drambon.

Ces marques dont les codes sont uniques pour chaque individu sont une véritable carte d'identité permettant une identification à distance pour étudier la dynamique des populations de Milan royal en France. Ainsi deux jeunes de l'année ont été observés respectivement en juin et novembre 2011 dans le Puy-de-Dôme (Auvergne).

En octobre 2011, une quatrième placette d'alimentation (photographie 2) a été installée dans le centre de traitement de déchets sur la commune de Drambon (21), grâce au partenariat entre la SITA et la LPO France. Un Milan royal a déjà fréquenté le site à plusieurs reprises. Associées à ces actions, de nouvelles études comme les

suis de Milans noirs (*Milvus migrans*) et de Buses variables (*Buteo buteo*) ou encore sur le régime alimentaire du Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*), ont été entreprises en 2011 pour mieux cerner la problématique du Milan royal en Bourgogne. L'ensemble de ces actions feront l'objet en 2012 d'un plan régional d'action en faveur du Milan royal.

Le Busard cendré

Le Busard cendré, dont 70 % de la population française se reproduit en milieu céréalier, fait l'objet d'un effort de protection des nids unique en Europe. En Bourgogne, l'EPOB coordonne les opérations de protection de cette espèce depuis 2007 (photographie 3).



Photographie 3. Nid protégé avec du grillage et des jalons.

En 2011, tous les paramètres de reproduction étaient au-dessus de ceux enregistrés depuis 2008 (tableau I). Les Busards ont indéniablement profité des bonnes conditions météorologiques printanières. En revanche, le nombre de jeunes à l'envol était quasi exclusivement dû aux actions de protection, avec des dates de moissons en avance de deux à trois semaines.

Depuis 2007, afin d'évaluer et d'optimiser ces mesures de protection, un programme de marquage alaïre a été initié par le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) pour comprendre le fonctionnement des populations de Busard cendré. L'utilisation du marquage alaïre individuel assure une probabilité de contrôle importante du fait de la très bonne visibilité de cette technique d'identification (photographie 4). Au total, plus de 6000 marques ont été posées en France entre 2007 et 2010, dont 448 en Bourgogne-Franche-Comté (la seule population de Busards cendrés de Franche-Comté jouxtant celle de la basse vallée du Doubs en Saône-et-Loire, elles sont considérées comme une seule population). Au total, 65 contrôles interannuels ont été observés (soit un taux de contrôle de 15 %). La population régionale a une bonne dynamique permettant le renouvellement des effectifs avec des oiseaux locaux : 14 des 18 busards marqués ayant niché en Bourgogne-Franche-Comté y sont nés (13 ont niché dans un rayon inférieur à 40 km de leur site de naissance). Il est plus difficile de faire le compte précis des Busards marqués nichant hors de la Bourgogne, car le statut de nicheur n'est pas toujours précisé sur les fiches de contrôle : cinq busards marqués, deux dans l'Indre-et-Loire (Centre), un dans l'Aube (Champagne-Ardenne) et deux en Allemagne, ont été observés nicheurs « probables » ou « certains ». Le prochain bilan national permettra de mettre le fonctionnement des populations bourguignonnes dans un contexte plus large et d'affiner les connaissances sur les mécanismes qui les régissent.

Tableau I. Bilan de la reproduction et de la protection du Busard cendré en Bourgogne de 2008 à 2011 (GRAND, 2012a).

Année	2011	2010	2009	2008
Couples observés	74	82	50	90
nids trouvés	65	49	35	63
nids protégés	61	37	25	49
nombre œufs	252	164	110	217
œufs/ couple	3,85	3,65	3,24	3,44
poussins éclos	223	138	100	192
jeunes à l'envol	177	115	78	147
taux d'échec	21 %	17 %	22 %	23 %
jeunes protégés	223	108	73	162
% éclos protégés	100 %	78 %	73 %	84 %
jeunes sauvés	161	90	65	87
% volant grâce à protection	91 %	78 %	83 %	59 %



Photographie 4. Mâle adulte marqué et capturé pour remettre sa deuxième marque, tombée.

Alexis REVILLON - AOMSL



Brigitte GRAND - EPOB

Photographie 5. Nichoir du Chouette Hulotte.

La Chouette hulotte

La Chouette hulotte peut se trouver partout, à condition qu'il y ait quelques vieux arbres creusés de grandes cavités pour lui permettre d'y nicher. Là où les cavités font défaut, elle peut nicher dans des bâtiments ou des nichoirs. Cependant les massifs forestiers, particulièrement de feuillus, constituent son milieu de prédilection. Sa grande faculté d'adaptation en ce qui concerne le choix du site de nidification, ainsi que son régime alimentaire très généraliste sont les raisons pour lesquelles la Chouette hulotte est le rapace nocturne le plus répandu en Europe.

En Bourgogne, une étude unique en France a débuté en 1980 et consiste au suivi de 250 nichoirs (photographie 5) disposés dans sept forêts bourguignonnes : cinq en Côte-d'Or (Buan, Cîteaux/Izeure/Grange-Neuve, Châtillon, Jugny et Larrey) et deux en Saône-et-Loire (Saint-Loup/Gergy et Givry). Ce suivi des nichoirs permet d'étudier la survie des adultes, la fidélité au site et au partenaire, les déplacements, le régime alimentaire (plus de 70000 proies ont été analysées), la reproduction, la longévité, etc. Tous ces paramètres sont nécessaires pour une meilleure compréhension de la biologie de l'espèce (succès de reproduction, dynamique de la population, etc.).

Les résultats de l'année 2011 ont été qualifiés de relativement bons : 70 % des nichoirs ont été fréquentés par la Chouette hulotte et 12 % par la Martre, 178 adultes ont été capturés au moins une fois (138 contrôlés et 40 bagués) et 224 jeunes ont été bagués. En termes de reproduction, il y a eu en moyenne 2.9 œufs par ponte, 2.4 jeunes par nichée entreprise, 2.8 jeunes par nichée réussie, et la date moyenne de ponte du premier œuf était le 8 mars. Le régime alimentaire de la Chouette hulotte était composé en 2011 de 81 % de petits mammifères, 15 % d'oiseaux et 4 % de batraciens.

L'Effraie des clochers

L'Effraie des clochers doit son nom français à son habitude d'occuper régulièrement les clochers des églises. Elle fréquente les villages, les hameaux et les fermes isolées. Elle est très liée à l'habitat humain agricole et à ses milieux ouverts. Depuis le Moyen Âge et jusqu'il y a encore quelques décennies, l'agriculture traditionnelle a offert à cette espèce de très bonnes conditions de vie. Encore commune il y a 40 ans, l'Effraie des clochers est aujourd'hui menacée. Le manque de sites de nidification (fermeture ou engrillagement des bâtiments et clochers), les collisions routières et ferroviaires, l'enfermement dans des cheminées, les noyades dans les abreuvoirs agricoles font partie des nombreuses menaces qui pèsent sur cette espèce, menaces souvent liées à des comportements humains.

En Bourgogne, une étude unique en France a débuté en 1971 et a donc fêté ses 40 ans en 2011. Dans les premières décennies, l'objectif était avant tout de recueillir des informations sur la reproduction de l'espèce. Ainsi plus de 2000 édifices religieux furent visités pour établir un inventaire des sites régulièrement utilisés par l'Effraie. À partir de 1998, l'étude s'est recentrée sur trois secteurs de Côte-d'Or (Auxois, Châtillonnais et Vingeanne) et s'est accompagnée de la pose de quelque 400 nichoirs dans des vieilles granges, greniers, pigeonniers et même des hangars agricoles en charpente métallique (photographie 6).

Les résultats de l'année 2011 ont été qualifiés de moyens : 55 % des sites visités ont été occupés par l'Effraie, 227 adultes ont été capturés (dont 115 étaient déjà bagués), 702 jeunes ont été bagués. En termes de reproduction, pour les premières pontes, il y a eu en moyenne 5.7 œufs par ponte, 3.9 jeunes par nichée entreprise, 4.4 jeunes

par nichée réussie, et la date moyenne de ponte du premier œuf était le 22 avril. Pour les deuxièmes pontes, ces chiffres étaient respectivement 5.8 œufs, 3.7 et 4.5 jeunes, et le 3 juillet. Le régime alimentaire de l'Effraie était composé de 59 % de Campagnols des champs et 18 % de mulots. Le Campagnol terrestre a été trouvé en proportion inhabituellement élevée : 14 % des proies au site.

Axe 2 : Observatoire de la biodiversité avifaunistique bourguignonne.

Pour freiner l'érosion actuelle de la biodiversité, il nous faut d'abord décrire les changements qu'elle subit, c'est-à-dire suivre et analyser les variations dans la structure et dans le fonctionnement des éléments qui la composent. Il s'agit ensuite de comprendre les mécanismes de ces variations et de déterminer l'effet des différentes pressions exercées sur la biodiversité, qu'elles soient directes (pratiques agricoles, changement d'usage des terres...) ou indirectes (changements climatiques...). Il est également important d'évaluer l'efficacité des différentes politiques en réponse à ces pressions (protection des espaces, changements des pratiques agricoles...). L'objectif de cet observatoire de la biodiversité est « d'observer » la biodiversité, qualitativement et quantitativement, et de dresser un état des lieux de la biodiversité avifaunistique régionale.

Les actions menées au sein de cet observatoire (STOC, observatoire des rapaces diurnes, avifaune et changement climatique, atlas des oiseaux nicheurs, liste rouge régionale) ont pour but de centraliser, d'analyser et d'interpréter les données ornithologiques collectées par l'EPOB et ses partenaires, sous forme d'indicateurs pour la connaissance,



Photographie 6. Visite d'un nichoir (une Effraie est dans l'épissette).

la cartographie, la surveillance, la gestion et/ou l'élaboration et l'évaluation des politiques de gestion, la restauration ou la protection de la biodiversité, en mettant à disposition une information environnementale simple et accessible au grand public et aux décideurs publics et privés.



LOÏC MICHEL - EPOB

Suivi temporel des oiseaux communs (STOC)

Le STOC existe depuis 1989 et permet d'évaluer les variations d'abondance des populations d'oiseaux communs. Il s'appuie sur des ornithologues volontaires participant à un suivi standardisé au niveau national. Les résultats du STOC ne peuvent être appliqués à une échelle régionale qu'au prix d'un effort d'échantillonnage important et stable. L'EPOB a donc lancé en 2008 un vaste programme de renforcement de son réseau bénévole (démarré en 2002) avec la participation des salariés des associations ornithologiques à ce programme.

En 2011, les trois espèces les plus fréquentes en Bourgogne étaient la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), le Merle noir (*Turdus merula*) et le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*). Depuis 2002, parmi 47 espèces dont les effectifs évoluent de façon significative, 37 sont en diminution (cas du Rougegorge familier *Erithacus rubecula*, photographie 7) contre 4 en augmentation (cas du Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*).

L'indicateur par type d'habitat montre que tous les groupes d'oiseaux accusent un net déficit d'effectifs en 2011 (figure 2). Certains accélèrent leur déclin (espèces des milieux agricoles et bâtis), d'autres contredisent leur augmentation récente en 2010 (espèces forestières et généralistes). A plus long terme, les tendances de 2011 ne font que confirmer, avec une accélération certes surprenante, les tendances observées : toutes les espèces « spécialistes » connaissent un déclin généralisé.

Photographie 7. Le Rougegorge familier est en diminution en Bourgogne, -69 % depuis 2002.

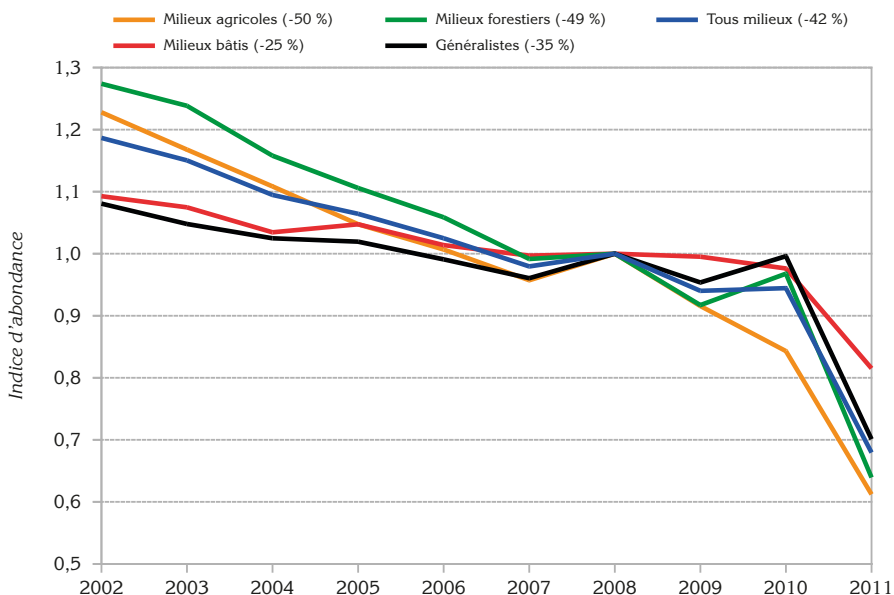


Figure 2. Évolution de l'indice d'abondance des oiseaux communs groupés par habitats depuis 2002 en Bourgogne (indice base 1 en 2008) (MEZANI, 2012).

Cet observatoire a fêté en 2011 une décennie de recensement et les résultats sont inquiétants : de nombreuses espèces communes sont en diminution, voire en déclin en Bourgogne. En 2011, un facteur météorologique non négligeable semble être à l'origine de la diminution des oiseaux comptés. L'exceptionnelle douceur et la sécheresse des mois d'avril et mai ont sans doute perturbé la saison de reproduction des oiseaux communs. Par conséquent, seul un suivi régulier avec un maintien de l'effort d'échantillonnage actuel permet de faire la différence entre des phénomènes ponctuels remarquables et des tendances d'évolution à plus long terme. Une nouvelle décennie s'engage pour le STOC bourguignon !

Observatoire des rapaces diurnes en Bourgogne

L'enquête de 2000-02 sur les rapaces diurnes nicheurs en France (THIOLLAY & BRETAGNOLLE 2004), a permis d'établir un état des lieux des effectifs de rapaces. Afin de mesurer leurs évolutions ultérieures, la LPO a lancé en 2005 « l'Observatoire rapaces » basé sur le même protocole que cette enquête : un inventaire de l'ensemble des rapaces nicheurs dans un « carré rapaces » de 5x5 km.

Tableau II. Espèces de rapaces diurnes nicheuses en Bourgogne et nombre de « carrés rapaces » dans lesquels chaque espèce a été trouvée entre 2007 et 2011 (au total 21 carrés ont été prospectés) (GRAND, 2012b).

Espèces		Nombre de carrés avec présence
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	21
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	20
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	18
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	16
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	13
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	11
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	9
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	8
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	8
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	3
Aigle botté	<i>Aquila pennata</i>	2
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	2
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	1
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	1
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	0

En 2011, trois carrés ont été prospectés en Bourgogne, dans les environs de Montbard (21), Chagny (71) et de Champs-sur-Yonne (89). Au total, huit espèces sur les 15 nichant en Bourgogne ont été contactées (tableau II) : la Buse variable, le Faucon crécerelle, l'Épervier d'Europe, le Milan noir, l'Autour des palombes, la Bondrée apivore, le Faucon hobereau et le Busard Saint-Martin. Les cinq premières espèces sont présentes sur l'ensemble des carrés. La Bondrée apivore est présente sur deux carrés, le Faucon hobereau et le Busard Saint-Martin chacun sur un seul carré.

En tant que prédateurs supérieurs, les rapaces sont très sensibles à l'abondance de leurs proies et sont, à ce titre, considérés comme de bons indicateurs biologiques de l'état de l'écosystème dans lequel ils évoluent. Le nombre d'espèces, ainsi que leur abondance par carré, peuvent être liés à la diversité et à la qualité des milieux présents. Avec six à sept espèces par carré, les trois secteurs prospectés révèlent une diversité moyenne de rapaces avec des espèces que l'on pourrait qualifier de milieux « ordinaires » (depuis 2007, le nombre d'espèces par carré a varié de 2 à 10). Le

nombre de carrés sur lesquels chaque espèce a été trouvée nicheuse depuis 2007 donne une idée de leur abondance relative en Bourgogne (tableau II).

Cette enquête permet d'affiner les connaissances sur l'état des populations, de dégager d'ores et déjà des tendances d'évolution des effectifs pour certaines espèces à l'échelle de la France et d'obtenir des cartes d'abondance, permettant de mettre la Bourgogne dans un contexte national.

Avifaune bourguignonne et changement climatique

Les démonstrations des effets des dérèglements climatiques sur les oiseaux commencent à s'accumuler, surtout pour les oiseaux nicheurs (par exemple CRICK 2004 ; JIGUET *et al.*, 2007). Dans ce contexte, le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) a développé le programme « Halte migratoire », basé sur la capture et le baguage des oiseaux au cours de leur migration automnale. Ce programme a pour objectif d'évaluer la qualité des sites utilisés par les migrateurs pour se reposer et reconstituer leurs réserves énergétiques entre deux vols. Il permet également d'évaluer les conséquences des changements climatiques sur la migration. Ce programme concerne principalement les passereaux paludicoles en halte migratoire. Ces espèces sont contraintes d'exploiter un milieu limité dans l'espace, les roselières, et en concentrant l'effort de capture dans ces sites, une proportion significative de la population est capturée.

Depuis 2009, deux camps de baguage (photographie 8) sont menés chaque automne en Bourgogne, sur l'étang de Marcenay (21) et la gravière de Saint-Julien-du-Sault (89). En 2010, un troisième camp a été mis en place à l'étang de Pontoux (71). La capture d'oiseaux permet d'accéder à des variables clés de la migration : phénologie, durée de stationnement, masse corporelle, etc. Ces paramètres, largement dépendants des conditions environnementales, sont donc susceptibles de varier en fonction des changements climatiques.

Aucune tendance forte ne se dégage pour le moment, mais ce type d'étude nécessite un suivi à long terme. Toutefois, quelques différences apparaissent, démontrant que le phénomène migratoire n'est pas strictement figé et qu'il est susceptible de répondre à l'effet de facteurs environnementaux. Par exemple, le flux de migration semble avoir été rapide en 2011. Le taux de contrôle global sur les sites de baguage était plus faible que celui de 2009 et 2010, indiquant un renouvellement important des oiseaux en stationnement. Toutefois, le pic de passage des passereaux a été retardé de quelques jours en août à Marcenay et en septembre à Saint-Julien-du-Sault. Il est possible que les oiseaux aient répondu à ce retard par une migration plus rapide.



Anne-Laure BROCHET - EPOB

Photographie 8. Capture au filet de passereaux dans une roselière.

Atlas des oiseaux nicheurs de Bourgogne

Depuis la publication des deux premiers atlas nationaux de 1970-75 (YEATMAN 1976) et de 1985-89 (YEATMAN-BERTHELOT & JARRY 1994), la répartition des espèces s'est sensiblement modifiée. Les récentes études s'accordent collégialement sur le constat que des changements s'opèrent chez de nombreuses espèces. La mesure de cette évolution dans une époque marquée par des changements globaux s'avère aujourd'hui indispensable à leur conservation. En 2009, un nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine (AONFM) a été lancé conjointement par la LPO, la SEOF (Société d'Études Ornithologiques de France) et le MNHN. Il repose sur la mobilisation d'un réseau de milliers d'observateurs qui vont durant quatre ans réunir collectivement et simultanément quantité d'informations sur les oiseaux nicheurs. La récolte des observations s'effectue à l'échelle d'une maille de 10x10 km, sur laquelle est réalisé le recensement du maximum d'espèces nicheuses et la recherche des indices de nidification les plus élevés pour chacun d'entre elles (tableau III).

En Bourgogne, l'AONFM est l'occasion pour les associations ornithologiques, non seulement de participer à un travail d'envergure nationale, mais également de publier un atlas à l'échelle régionale : l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Bourgogne. La région est recouverte par 376 mailles. En 2011, 48 % d'entre elles recensent plus 80 espèces, 42 % 60-80 espèces et 10 % moins de 60 espèces. Le nombre d'espèces se reproduisant dans une maille varie selon la richesse et l'étendue des habitats présents. En général, la plupart des mailles abritent 70-80 espèces, et jusqu'à 100-120 espèces pour les mailles plus riches. Deux mailles, une dans la basse vallée du Doubs (71) et une sur la Loire (58), recensent un total de 119 espèces. Depuis 2009, 171 espèces différentes ont été recensées dans toute la Bourgogne. Si vous souhaitez plus d'information sur ce programme, un bilan complet 2009-2011 est paru dans la Revue scientifique Bourgogne-Nature (BROCHET & GRAND, 2012). L'objectif en 2012 a été de compléter les prospections pour atteindre un minimum de 80 espèces par maille sur toute la Bourgogne.

Tableau III. Critères retenus pour l'évaluation de l'indice de nidification (ISSA, 2009).	
Indice de nidification	Critères
Possible	01 – espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable
	02 – mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction
Probable	03 – couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction
	04 – territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à 8 jours d'intervalle au moins d'un individu au même endroit
	05 – parades nuptiales
	06 – fréquentation d'un site de nid potentiel
	07 – signes ou cris d'inquiétude d'un adulte
	08 – présence de plaque incubatrice
	09 – construction d'un nid, creusement d'une cavité
Certaine	10 – adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention
	11 – nid utilisé récemment ou coquille vide (œuf pondu pendant l'enquête)
	12 – jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)
	13 – adulte entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs, le contenu du nid n'ayant pas pu être examiné) ou adulte en train de couvrir
	14 – adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes
	15 – nid avec œuf(s)
	16 – nid avec jeune(s) (vu ou entendu)

Liste rouge régionale des oiseaux en Bourgogne

La Liste rouge constitue l'inventaire mondial le plus complet sur la situation des espèces végétales et animales. Ses principaux objectifs sont de hiérarchiser les espèces en fonction de leur risque de disparition, de sensibiliser sur l'urgence et l'importance des menaces qui pèsent sur la biodiversité, et de fournir des bases cohérentes pour orienter les politiques publiques et identifier les priorités de conservation. L'élaboration de la Liste rouge s'appuie sur une série de critères (taille de population, tendance des effectifs, aire de répartition, etc.) pour évaluer le risque d'extinction de chaque espèce, sur la base des meilleures connaissances disponibles. D'abord mondiale, la Liste rouge s'est ensuite déclinée aux échelles nationales et régionales. Ainsi l'ensemble des espèces d'une région donnée peuvent être classées dans 11 catégories différentes en fonction de leur risque d'extinction (figure 3).

Au niveau national, la Liste rouge se décline en chapitres taxonomiques (mammifères, plantes vasculaires, crustacés d'eau douce, rhopalocères...) et géographiques (métropole, Réunion, Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie...). Au niveau des régions administratives de France métropolitaine, de plus en plus de démarches d'élaboration de Listes rouges régionales voient le jour, destinées à fournir des inventaires des espèces menacées et à guider les politiques régionales de conservation (UICN France, 2011). Un tel travail n'a jusqu'à présent jamais été réalisé en Bourgogne. La mutualisation des connaissances des différentes associations ornithologiques va permettre d'établir la Liste rouge régionale des oiseaux de Bourgogne (LRROB).

En 2011, un comité technique composé des associations ornithologiques bourguignonnes a été constitué et a travaillé sur la déclinaison régionale de la méthodologie « Liste rouge ». En 2012 et 2013, ce comité évaluera les 378 espèces présentes en Bourgogne (nicheurs, hivernants et/ou migrateurs). La LRROB finale devrait sortir fin 2013, estimant ainsi l'état de conservation (menacées ou non) de toutes les espèces d'oiseaux présentes en Bourgogne.

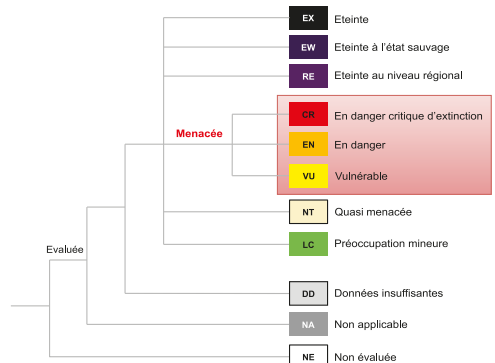


Figure 3. Catégories de la Liste rouge (UICN France, 2011).

Pour plus d'informations sur les programmes de l'EPOB :

Pour plus de renseignements sur l'ensemble des actions menées au sein de l'EPOB, l'ensemble des rapports annuels est téléchargeable sur le site internet de la fédération <http://epob.fr/>

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des bénévoles et des salariés des associations membres de l'EPOB qui s'investissent dans les programmes de la fédération. Leur réalisation repose sur l'enthousiasme de ce réseau de personnes qui consacrent collectivement des milliers d'heures à collecter les données sur le terrain.

Nous remercions également nos partenaires qui nous apportent leur soutien technique sur ces programmes : le Centre Athénas qui coordonne le suivi Busard cendré en Franche-Comté, le Conseil Général de Saône-et-Loire qui nous autorise l'accès à l'étang de Pontoux (acquis dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensibles) pour un camp de baguage « Avifaune et changement climatique », le CENB (Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne) qui nous autorise l'accès à son site d'Ouroux sur Saône pour une station STOC-capture, l'ONF (Office National des Forêts) qui nous autorise l'installation de nichoirs à Chouette hulotte dans ses forêts et qui met à disposition tous les ans un grimpeur pour accéder aux nids de Milans royaux, la SOBA-Nature Nièvre (Station Ornithologique du Bec d'Allier) qui apporte sa connaissance nivernaise à différents programmes régionaux, la SITA Centre-Ouest et la SITA FD-Drambon qui assurent chacune le suivi d'une placette d'alimentation pour le Milan royal respectivement à Sauvigny-le-Bois (89) et à Drambon (21), et la Société Lafarge-granulats qui nous autorise l'accès à la gravière de Saint-Julien-du-Sault pour un camp de baguage « Avifaune et changement climatique ».

Ces programmes bénéficient du financement du Conseil Régional de Bourgogne (CRB), de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne (DREAL Bourgogne) et de l'Europe via les fonds FEDER. Nous tenons à les remercier pour leur soutien à ces projets.

Bibliographie

- BROCHET A.L. & GRAND B. 2012. Bilan 2009-2011 de l'atlas des oiseaux nicheurs de Bourgogne. *Rev. sci. Bourgogne-Nature* 16: 185-194.
- CRICK H.Q.P. 2004. The impact of climate change on birds. *Ibis* 146: 48-56.
- ISSA N. 2009. Guide méthodologique du participant. SEOF, MNHN, LPO, 18 p.
- GRAND B. 2012a. Suivi et protection du Busard cendré en Bourgogne : Bilan 2011. EPOB 21 p.
- GRAND B. 2012b. Observatoire des rapaces diurnes en Bourgogne : Bilan 2011. EPOB, 20 p.
- JIGUET F., GADOT A.S., JUILLARD R., NEWSON S.E. & COUVERT D. 2007. Climate envelope, life history traits and the resilience of birds facing global change. *Global Change Biology* 13: 1672-1684.
- MEZANI S. 2012. Programme de suivi temporel des oiseaux communs (STOC) : Bilan de la décennie 2002-2011. EPOB, 31 p.
- MICHEL L. 2012. Déclin régional du plan national d'action en faveur du Milan royal : Bilan 2011. EPOB, 23 p.
- THIOLLAY J.M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) 2004. Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris.
- UICN France. 2011. Guide pratique pour la réalisation des Listes rouges régionales des espèces menacées – Méthodologie de l'UICN et démarches d'élaboration. Paris.
- YEATMAN L. 1976. Atlas des oiseaux nicheurs de France. 1970 à 1975. Société Ornithologique de France, Paris.
- YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY G. 1994. Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France. Société Ornithologique de France, Paris.